



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Consultation préliminaire sur le Rapport parlementaire mondial : *Le parlement dans un monde en mutation*

Organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP
Jeudi 17 octobre (11 - 13 heures)
Salle 3/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava

Note d'orientation

Quelles sont les difficultés les plus importantes et les plus pressantes que rencontre votre parlement concernant ses activités et sa performance dans un monde en mutation rapide ?

En quoi l'UIP peut-elle vous aider à les résoudre ?

La réunion a pour objectif de stimuler la discussion sur la thématique retenue pour la prochaine édition du Rapport parlementaire mondial (troisième édition). En consultant les parlements, l'UIP souhaite s'assurer que ce prochain rapport répondra le mieux possible aux besoins de ses Membres. Au cours d'un échange de vues interactif, les représentants des parlements évoqueront les domaines et les sujets d'inquiétude pour lesquels l'enquête mondiale, les exemples de bonnes pratiques d'autres parlements et les recommandations de changements à apporter leur seraient les plus profitables.

Le Rapport parlementaire mondial a vocation à permettre de réaliser l'objectif de rendre les parlements meilleurs pour renforcer la démocratie. Il contient des informations qui sont le fruit de recherches approfondies, ainsi que des recommandations issues de l'expérience et des bonnes pratiques parlementaires, aptes à stimuler la discussion et l'action des parlements dans un domaine donné.

Les attentes des citoyens

Aujourd'hui, les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent aux citoyens la possibilité d'être mieux informés que jamais. Ces derniers, qui exigent que leur voix soit entendue et respectée, n'acceptent plus d'être cantonnés au rôle qui leur était dévolu avant l'ère numérique, à savoir se rendre aux urnes pour voter une fois tous les quatre ou cinq ans. Ils ne sont plus disposés à attendre les prochaines élections législatives pour exprimer de nouveau un avis et des attentes. Les citoyens souhaitent désormais obtenir immédiatement réponse et participer à la prise de décision.

Les nouvelles technologies et la demande croissante de participation du public sont en train de modifier la façon de travailler des parlements. Les fonctions clés du parlement (légiférer, contrôler et représenter) sont en train de changer en raison des efforts consentis par les législateurs pour œuvrer de façon plus efficace et mieux adaptée aux besoins des utilisateurs.

Nombreux sont les domaines dans lesquels les parlements sont mis au défi de trouver des réponses adaptées et de regagner la confiance du public. La majeure partie des citoyens dans le monde ne croient guère au fait que leur gouvernement est formé "par le peuple" et œuvre "pour le peuple". Ils sont 51 pour cent à estimer ne pas avoir leur mot à dire en matière de politique et 58 pour cent à déplorer que leur gouvernement ne défende pas leurs intérêts¹.

¹ Source : "Democracy Perception Index 2018", recherches menées par Dalia Research en collaboration avec Alliance of Democracies et Rasmussen Global. 125 000 personnes ont été interrogées dans 50 pays au cours de l'enquête qui s'est déroulée du 6 au 18 juin 2018.

Un parlement digne de confiance se doit d'adopter des lois garantissant le bien-être des citoyens et leur permettant de participer, mais il doit également s'assurer de la mise en œuvre de ces lois, contrôler la politique, les activités et les dépenses du gouvernement, jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des ODD et se montrer responsable, transparent, représentatif, inclusif, réactif, novateur.

L'UIP aide les parlements à consolider leur capacité institutionnelle et à renforcer leurs fonctions clés en fixant des normes s'appliquant aux parlements démocratiques et en offrant une assistance technique. La parution de Rapports parlementaires mondiaux traitant de sujets d'actualité s'inscrit dans le cadre de cette offre d'assistance aux parlements.

À propos du Rapport parlementaire mondial

Le Rapport parlementaire mondial est une publication phare de l'UIP et du PNUD visant à permettre de réaliser l'objectif de rendre les parlements meilleurs pour renforcer la démocratie. Ce rapport contient des informations et des recommandations issues de l'expérience et des bonnes pratiques parlementaires. Plus de 150 parlements y ont déjà contribué, lui conférant une perspective mondiale unique et un poids considérable.

Le public cible du Rapport parlementaire mondial est avant tout les milieux parlementaires, ce qui inclut les parlementaires et les collaborateurs parlementaires, mais aussi les personnes et les organisations engagées aux côtés des parlements pour leur permettre de fonctionner plus efficacement, notamment les spécialistes du renforcement parlementaire, les chercheurs et les organisations de la société civile. Accessoirement, le rapport s'adresse également à l'ensemble plus vaste des responsables politiques s'intéressant au parlement, ainsi qu'aux médias.

Les thèmes du rapport sont choisis à l'issue de consultations tenant compte des priorités des parlements et de leurs partenaires. Publié en 2012, le premier Rapport parlementaire mondial avait pour titre "[L'évolution de la représentation parlementaire](#)". La seconde édition, publiée en 2017, intitulée "[Le contrôle parlementaire : le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement](#)", braquait les projecteurs sur une autre des fonctions essentielles du parlement. Cette perspective globale fait une grande partie de la valeur de ce rapport.

Une consultation en ligne est en cours pour présélectionner un certain nombre de thèmes susceptibles de devenir le thème de la troisième édition du Rapport. Cette consultation est ouverte à toutes les parties intéressées, mais plus particulièrement aux parlementaires et au personnel parlementaire. Les participants sont invités à indiquer leurs préférences dans une liste de sept thèmes susceptibles d'être choisis pour la troisième édition en remplissant le [formulaire en ligne](#) d'ici au 20 septembre 2019.

Lors de la réunion conjointe UIP-ASGP du 17 octobre, les participants débattront de l'intérêt des trois thèmes présélectionnés à l'issue de la consultation en ligne.

Dans le domaine retenu, le troisième Rapport parlementaire mondial aura pour objectif d'offrir :

- des informations et une analyse approfondies concernant la situation actuelle dans le domaine concerné, accompagnées des principales difficultés et avis ;
- des données et des exemples de bonnes pratiques émanant des parlements et des milieux parlementaires ;
- des conclusions fondées sur une vaste expérience parlementaire, ainsi que sur les connaissances spécialisées des auteurs ;
- des recommandations de solutions permettant de régler les difficultés décelées et des idées concernant les mesures que les parlements pourraient prendre pour améliorer leur performance dans un domaine donné.

Une fois le thème du troisième Rapport parlementaire mondial sélectionné, l'année 2020 sera consacrée à des recherches approfondies. La publication du troisième Rapport parlementaire mondial, entreprise en collaboration avec le PNUD, à l'instar des deux précédentes éditions, devrait intervenir en 2021.

Pour en savoir plus, veuillez prendre contact avec : standards@ipu.org.